



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **15 mars 2021**

Délibération n° 2021-0537

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron

objet : Habitat - Autorisation donnée à l'association Le Mas de déposer une demande de déclaration préalable de travaux sur la parcelle cadastrée F 1094 située au 15 rue de l'Armistice dans le cadre de la création d'un centre d'hébergement d'urgence

service : Délégation Ressources humaines et moyens généraux - Direction patrimoine et moyens généraux

**Rapporteur** : Monsieur le Président Bernard

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 février 2021

Secrétaire élu : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : jeudi 18 mars 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Ederly, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

**Conseil du 15 mars 2021****Délibération n° 2021-0537**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Bron

objet : **Habitat - Autorisation donnée à l'association Le Mas de déposer une demande de déclaration préalable de travaux sur la parcelle cadastrée F 1094 située au 15 rue de l'Armistice dans le cadre de la création d'un centre d'hébergement d'urgence**

service : Délégation Ressources humaines et moyens généraux - Direction patrimoine et moyens généraux

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 février 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat, la Métropole de Lyon s'est engagée à mettre à disposition les biens métropolitains auprès d'associations et d'établissements publics.

**II - Désignation du bien**

À cet effet, le tènement immobilier cadastré F1094 situé 15 rue de l'Armistice à Bron, a été identifié comme lieu mixte d'accueil temporaire et de bureau pour l'association Le Mas.

**III - Description du programme**

Une convention d'occupation temporaire d'une durée de 3 ans sera consentie au profit de l'association Le Mas, afin d'accueillir un centre d'hébergement d'urgence ainsi que des bureaux pour les salariés.

Il est proposé, par la présente délibération, que la Métropole autorise l'association Le Mas à déposer une demande de déclaration préalable de travaux, en vue de la réalisation d'opérations de réhabilitation et d'aménagement qui permettra la mise à disposition du bien ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

**DELIBERE**

**Autorise** l'association Le Mas à :

a) - déposer une demande de déclaration préalable de travaux sur la parcelle cadastrée F 1094, en vue de la réalisation d'opérations de réhabilitation et d'aménagement qui permettront la mise à disposition du bien situé 15 rue de l'Armistice à Bron,

b) - prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 18 mars 2021.**